



HAL
open science

Une manière de construction / un mode de construction : Classification floue et classification hyperonymique

Philippe Gréa, Estelle Moline

► To cite this version:

Philippe Gréa, Estelle Moline. Une manière de construction / un mode de construction : Classification floue et classification hyperonymique. *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*, 2013, pp.215-229. halshs-00862035

HAL Id: halshs-00862035

<https://shs.hal.science/halshs-00862035v1>

Submitted on 15 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une manière de construction / un mode de construction

Classification floue et classification hyperonymique

Philippe Gréa¹ & Estelle Moline²

¹ MoDyCo - Université Paris Ouest Nanterre La Défense, CNRS

² MoDyCo - CNRS, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

1 Introduction

Les noms *manière* et *mode* entrent dans la construction [un(e) {mode / manière} de N₁] :

1.
 - a. " *La vie est simple quand on manque de mots* ", constate Dominique Lemaire, dont le roman *Port de Noisy est une manière d'hommage à Cendrars*. (LM)
 - b. *Ceci conduisait à lui accorder un mode de recrutement autonome et à admettre qu'il ne fut pas par le jeu d'un scrutin lié aux partis le simple reflet de l'assemblée nationale*. (FR)

A première vue, les deux constructions semblent similaires. On constate toutefois que la substitution n'est pas toujours possible :

2. **Un mode d'hommage à Cendrars*

ou qu'elle provoque des changements de sens, comme dans les exemples suivants :

3.
 - a. *Il eut une manière de liaison avec la femme d'un marchand d'autos de l'avenue de la Grande-Armée, [...]* (FR)
 - b. *Le système nerveux sert donc essentiellement à établir un mode de liaison inédit*. (FR)

Il nous a semblé intéressant de comparer ces deux constructions dans le cadre d'une réflexion plus générale sur les notions de 'manière' et de 'mode'. Nous faisons en effet l'hypothèse que l'étude des contextes dans lesquels apparaît un mot contribue à définir la notion désignée par ce mot. Malgré les divergences de sens relevées en 2 et 3, les termes *manière* et *mode* sont susceptibles de recevoir des acceptions très proches (cf. par exemple *une manière de gouverner* et *un mode de gouvernement*), et leur étymologie confirme cette proximité sémantique. Le terme *manière* (XII^e siècle), issu du latin *manus*, « main », se spécialise très tôt dans le sens contemporain :

« MANIÈRE n. f. est le féminin substantivé (v. 1119) de l'ancien adjectif *manier* « que l'on fait fonctionner avec la main » (1140) « apprivoisé, bien dressé (d'un faucon) » (v. 1175) et aussi « habile » (1155), lui-même issu du latin *manus* (→ main). Les latins exprimaient ce qu'on entend aujourd'hui par *manière* au moyen des termes *modus* « façon » (→ mode), *habitus* « façon individuelle de se comporter (→ habit), *mores* « façon de se comporter en société (→ mœurs) et *genus* « mode d'expression particulier (→ genre) »

♦ *Manière* s'est immédiatement séparé de *main* : d'après les emplois de l'adjectif relatifs à l'habileté et à l'action, il désigne la façon d'être, d'agir, de se comporter, à la fois dans sa généralité et dans toutes ses manifestations individuelles » (*Dictionnaire Historique de la Langue Française* : 1182)

Le terme *mode*, beaucoup plus récent (XVI^e siècle), est pour sa part issu du latin *modus* « 5. manière, façon, sorte, genre » (Gaffiot 1934 : 987) :

« 2 MODE n. m., attesté au XVI^e s. (1547), est le même mot que le féminin 1 *mode* : ce masculin a été réintroduit au XVI^e s. sous l'influence du latin *modus* (→ 1 *mode*) pour assumer des valeurs techniques., dans les domaines de la musique, de la grammaire, du droit, de la statistique et de l'informatique. » (*Dictionnaire Historique de la Langue Française* : 1257)

Dans le cadre de cet article, nous allons porter notre attention sur les N₁ des constructions [un(e) {mode / manière} de N₁]. Nous avons pris en considération le seul cas dans lequel ces noms sont précédés d'un déterminant indéfini, dans la mesure où, dans le cas des « noms métalinguistiques » (Flaux & Van de Velde 2000 : 26 *et sq.*), le choix du déterminant peut avoir une incidence sur l'interprétation (voir Flaux et Van de Velde 2000 : 26-27, Rosier 2000a : 83 pour *genre* et Moline 2011 : 393-395 pour *manière*). Après avoir exposé les principes méthodologiques qui conduisent notre travail, nous examinerons les types de noms susceptibles d'entrer dans ces constructions, puis nous montrerons les différences sémantiques qui résultent de l'emploi des termes *mode* et *manière*.

2 Méthodologie

Pour étayer nos intuitions sur une base empirique solide, nous avons utilisé la méthode des spécificités sur deux corpus : *Frantext* (désormais FR) et *Le Monde* (désormais LM). Une première étape a consisté à extraire, à l'aide du logiciel *Unitex*, l'ensemble des formes *une manière de N* (1 899 occurrences, corpus A) et *un mode de N* (3 753 occurrences, corpus O), soit un corpus total (désormais noté C) de 5 652 occurrences. Dans le tableau suivant, nous présentons les occurrences en fonction des constructions et des corpus (Tableau Lexical Entier) :

Table 1. Tableau Lexical Entier

	FR	LM	Tot.
[un mode de N]	500	3253	3753
[une manière de N]	712	1187	1899
Tot.	1212	4440	5652

Tous les cas de verbes ayant une forme infinitive et pouvant être employés comme nom, par exemple, *être*, *avoir*, *parler*, *etc.*, ont été retirés des listes. Contre toute attente, *une manière de* reste une forme relativement fréquente lorsqu'elle précède uniquement des noms, ce qui tend à relativiser le caractère archaïque qu'on lui prête habituellement. Pour les deux sous-corpus, A et O, nous avons généré les index de fréquences des N. A titre d'illustration, voici la liste des vingt premiers substantifs classés par ordre de fréquence décroissante après *une manière de* et *un mode de* :

Table 2. Index de fréquences

Rang	[un mode de N ₁]	Fréq	[une manière de N ₁]	Fréq
1	vie	747	chef-d'œuvre	22
2	scrutin	296	révolution	14
3	emploi	226	défi	13
4	fonctionnement	180	avertissement	12
5	expression	135	chantage	12
6	gestion	105	conte	11
7	financement	91	exorcisme	11
8	transport	80	exploit	11
9	pensée	71	perfection	11
10	production	67	revanche	11
11	organisation	64	testament	11
12	communication	61	scandale	10
13	développement	55	hommage	9
14	calcul	44	reconnaissance	9
15	gouvernement	44	réponse	9
16	existence	40	portrait	8
17	action	39	record	8
18	élection	32	événement	8
19	scrutin proportionnel	31	consécration	7
20	régulation	29	génie	7

On ne peut toutefois se contenter des index de fréquences. Il existe une méthode fondée sur la loi hypergéométrique permettant de partager l'ensemble des noms en trois sous-ensembles : la liste des noms les plus spécifiques d'une construction (*mode* ou *manière*), celle des noms les moins spécifiques, et pour finir, la liste des formes banales, c'est-à-dire commune aux deux constructions. Dans le tableau qui suit, par exemple, plus les valeurs sont grandes (dans la colonne *spécificités*) plus le N (dans la colonne *N_j*) est spécifique de *manière*.¹

¹ La valeur *Inf* (pour infini) est employée pour les très grandes valeurs. Elle correspond à une très forte spécificité du N par rapport à la construction.

Table 3. Liste des 20 noms les plus spécifiques de *une manière de* (FR et LM confondus)

Rang	N ₁	Spécificités	Sous fréquence	Fréquence totale
1	chef-d'œuvre	10.4562	22	22
2	révolution	6.6453	14	14
3	défi	6.1697	13	13
4	avertissement	5.6942	12	12
5	chantage	5.6942	12	12
6	conte	5.2188	11	11
7	exorcisme	5.2188	11	11
8	exploit	5.2188	11	11
9	revanche	5.2188	11	11
10	testament	5.2188	11	11
11	scandale	4.7436	10	10
12	perfection	4.2988	11	12
13	hommage	4.2686	9	9
14	événement	3.7937	8	8
15	portrait	3.7937	8	8
16	record	3.7937	8	8
17	réponse	3.4244	9	10
18	consécration	3.3189	7	7
19	génie	3.3189	7	7
20	religion	3.3189	7	7

De même, le tableau suivant présente la liste des noms spécifiques de *mode*, classés par ordre décroissant de spécificité :

Table 4. Liste des 20 noms les plus spécifiques de *un mode de* (FR et LM confondus)

Rang	N ₁	Spécificités	Sous fréquence	Fréquence totale
1	emploi	Inf	226	226
2	expression	Inf	135	137
3	financement	Inf	91	91
4	fonctionnement	Inf	180	180
5	gestion	Inf	105	106
6	scrutin	Inf	296	296
7	vie	Inf	747	747
8	transport	14.3525	80	80
9	production	12.001	67	67
10	organisation	11.4598	64	64
11	pensée	11.3224	71	72
12	communication	10.919	61	61
13	développement	8.5449	55	56
14	calcul	7.8613	44	44
15	action	6.9641	39	39
16	existence	5.981	40	41
17	gouvernement	5.7494	44	46
18	élection	5.7097	32	32
19	scrutin proportionnel	5.5307	31	31
20	régulation	5.1727	29	29

Cette méthode nous fournit enfin la liste des formes banales qui apparaissent aussi bien après *mode* et *manière*. Deux raisons principales font qu'une forme est banale : soit ses occurrences se répartissent équitablement entre les deux constructions (*mode* et *manière*), soit sa fréquence n'est pas suffisante dans le corpus total pour être significative.

Table 5. Liste de 20 noms banaux dans la table de spécificité de *mode de* (FR et LM confondus)

Rang	N ₁	Spécificités	Sous fréquence	Fréquence totale
210	signature	0.3557	1	2
211	transaction	0.3557	1	2
212	transition	0.3557	1	2
213	union	0.3557	2	2
214	usage	0.3557	2	2
215	vie commune	0.3557	2	2
216	vie moderne	0.3557	2	2
217	volupté	0.3557	1	2
218	descente	0.3414	4	5
219	traduction	0.3414	4	5
220	enseignement	-0.361	5	7
221	analyse	-0.385	3	4
222	éducation	-0.385	2	4
223	participation	-0.385	2	4
224	séduction	-0.385	3	4
225	aboutissement	-0.4737	0	1
226	absolu	-0.4737	0	1
227	absolution	-0.4737	0	1
	abus de position			
228	dominante	-0.4737	0	1
229	accablement	-0.4737	0	1

Si ces listes constituent une première base de réflexion, il ne faut toutefois pas les prendre au pied de la lettre, en particulier là où toutes les occurrences d'un N sont exclusivement associées à une construction plutôt qu'à l'autre. Dans les faits, on trouve des exemples qui tendent à relativiser le poids de telles spécificités. Par exemple, dans FR et LM, *révolution* est spécifique de *manière* (6.6)² et *vie* est spécifique de *mode* (Inf). Pour autant, les occurrences de *révolution* sous la portée de *mode* et de *vie* après *manière* sont loin d'être impossibles (Google) :

4. *Sa théorie porte prioritairement sur un mode de révolution : la révolution libérale.*
5. *Avec 16 millions de vélos pour 16 millions d'habitants, la bicyclette est une manière de vie chez les Bataves.*

De tels emplois sont toutefois très particuliers et produisent des effets de sens qui doivent être expliqués. Dans d'autres cas, au contraire, une forte spécificité correspond à une véritable impossibilité. Par exemple, le nom *événement* est spécifique de *manière* (3.8) :

² Entre parenthèses, nous indiquons la spécificité du N par rapport à la construction.

6. *C'est pourquoi la nouvelle édition des œuvres romanesques complètes, dont paraît aujourd'hui le premier des trois volumes prévus, avec ses choix et options propres, est une manière d'événement.*

et nous ne trouvons aucune occurrence de *un mode d'événement* sur FR, sur LM et, plus spectaculairement, sur Google.

3 Processus et entités

L'analyse des tables de spécificités nous permet de formuler une première série d'observations quant aux noms susceptibles d'apparaître à la suite de *une manière de* et *un mode de*. En particulier, on constate que *une manière de* admet des N de catégories très diverses : tous les types de N mis au jour grâce aux principes classificatoires établis par Flaux et Van de Velde 2000 sont susceptibles d'apparaître dans la construction *une manière de N* (voir Moline 2011 : 392-393). Apparaissent ainsi des noms propres (*Calvin, Rome efféminée*), des noms concrets dénombrables (*majordome, lézard, rocher, chaise longue, tableau, pamphlet*), des noms concrets indénombrables (*pommade, littérature*), des noms abstraits indénombrables intensifs (*bonté, volonté, respect, émotion, bonheur*), des noms abstraits extensifs (*vengeance*). Toutefois, les sous-catégories retenues par ces auteures sont inégalement représentées. Parmi les N les plus fréquents, peuvent être cités :

- des noms ayant une valeur aspectuelle (associés ou non à un verbe) : *révolution* (6.6), *défi* (6.1), *avertissement* (5.6), *chantage* (5.6), *exorcisme* (5.2), etc. ;
- des noms non prédicatifs dénotant une catégorie ayant une portée évaluative : *chef-d'œuvre* (10.4), *perfection* (4.2), *record* (3.7), *monstre* (2.3), *apothéose* (2.3), etc. ;
- des noms dénotant des humains ou des classes d'humains, par exemple des titres ou des professions : *saint(e)* (1.8, 1.4), *personnage* (1.8), *poète* (1.4), *policier* (1.4), *paysan* (1.4), *gentilhomme* (0.9), etc. ;
- des objets informationnels, reliés ou non à un équivalent verbal et des genres ou des disciplines artistiques : *testament* (5.2), *conte* (5.2), *portrait* (3.7), *synthèse* (3.3), *manifeste* (2.8), *dialogue* (2.8), *ultimatum* (1.8), *théâtre* (1.8), *poésie* (1.8), *poème* (1.8), *fable* (1.8), *commentaire* (1.8), *autoportrait* (1.8), *autobiographie* (1.8), *comédie* (1.8), etc. ;
- des noms intensifs : *sérénité* (1.8), *beauté* (1.8), *éclat* (1.4), *tendresse* (1.4), *fidélité* (1.4), *célébrité* (1.4), etc. ;

Pour sa part, le nom *mode* est très majoritairement suivi de N déverbaux (*expression* (Inf), *financement* (Inf), *fonctionnement* (Inf), *gestion* (Inf), *organisation* (11.4), *communication* (10.9), *production* (12.0), *développement* (8.5), *action* (6.9), etc.) ou des N ayant un

correspondant verbal³ (*emploi* (Inf), *vie* (Inf), *transport* (Inf), *pensée* (11.3), *calcul* (7.8), etc.). Sur les 250 premiers noms de la table de spécificités de *mode*, seuls une vingtaine ne correspondent pas à des nominalisations : *scrutin* (Inf), *scrutin proportionnel* (5.5), *scrutin majoritaire* (3.0), *locomotion* (1.0), *suffrage* (0.8), *vacances* (0.7), *scrutin uninominal* (0.7), *présence* (0.5), *scrutin majoritaire à deux tours* (0.3), *scrutin législatif* (0.3), *propriété* (0.3), *volupté* (0.3), *réalité* (0.3), *publicité* (0.3), *autorité* (0.3), *architecture* (0.3), *éloquence* (-0.4), *télévision* (-0.4), *trivialité* (-0.4), *conscience* (-0.5).

Tous les déverbaux ne sont cependant pas susceptibles d'apparaître dans la dépendance de *mode*, et certains d'entre eux, incompatibles avec *mode*, se construisent sans difficulté avec *manière*. Par exemple, les noms déverbaux dénotant un agent (*conquérant*, *colporteur*, *espion* etc.) ou un instrument (*traîneau*, *reposoir*, *gouvernail*, etc.) apparaissent exclusivement dans la dépendance de *manière* :

7.
 - a. *Il y a déjà trois ou quatre jours que l'impertinent m'a monté son compte, et que je les ai mis à la porte, son compte et lui, de sorte que je suis ici comme une façon de vainqueur, comme une manière de conquérant. (FR)*
 - b. *Son pot à lait sur le ventre, la Poule-Courte en dévidait, en dévidait, à une manière de colporteur, qui, l'écoutant ou ne l'écoutant pas, battait du feu pour allumer sa pipe. (FR)*
 - c. *Il se livra d'autant plus volontiers à cette espèce de soulagement, qu'il se sentit tranquilisé en reconnaissant dans ce personnage silencieux et attentif, qu'il avait pris d'abord pour une manière d'espion doucereux, un artiste habile et inoffensif. (FR)*
8.
 - a. **un mode de conquérant.*
 - b. **un mode de colporteur.*
 - c. **un mode d'espion*
9.
 - a. *Les bêtes sont attelées à une manière de traîneau sur lequel se tient debout, dans une pose d'une grâce hardie et fière, l'homme chargé de diriger l'opération. (FR)*
 - b. *La cheminée, couverte d'une housse en guipure, supportait des flambeaux de vermeil espacés par des bouquets de buis bénit ; aux coins, dans les deux vases, des pastilles du sérail brûlaient ; tout cela formait avec le berceau une manière de reposoir ; [...] (FR)*
 - c. *[...] : il ne pouvait plus aller aux chasses qu'en calèche, et se promenait à travers ses jardins dans un petit chariot qu'il menait par-devant avec une manière de gouvernail tandis que des porteurs le poussaient par-derrière. (FR)*
10.
 - a. ** un mode de traîneau*
 - b. ** un mode de reposoir*
 - c. ** un mode de gouvernail*

Plus généralement, les noms déverbaux qui dénotent une entité concrète et comptable sont exclusivement compatibles avec *manière*, qu'ils permettent de désigner un actant du verbe ou le résultat de l'action décrite par le procès verbal. Ainsi en est-il de certains dérivés en *-oir*

³ Par souci d'économie, nous parlerons de noms déverbaux dans les deux cas.

(*baignoire, égouttoir, lavoir, etc.* voir Namer et Villoing 2008), en *-ette* (*allumette, cousette, moulinette, poussette, sucette, etc.*, voir Plénat 2005), en *-ure* (*moisissure, pourriture, etc.*).

Il n’y a cependant pas de répartition systématique entre les entités, spécifiques de *manière*, et les processus qui seraient caractéristiques de *mode*, dans la mesure où *manière* se construit également avec des noms qui dénotent des processus :

11. a. *Sa naissance avait constitué une manière de révolution dans l’édition française (LM)*
- b. *Chaque mot de révolte constituait une manière de séduction [...] (FR)*
- c. *Il faut qu’on passe à une manière d’action plus forte (Google, grève des urgentistes)*
- d. *Disons le autrement : il y aurait là, consciente chez l’artiste, une manière de préhension, un saisissement, un geste quasi enfantin [...] (Google)*

Toutefois, l’inaptitude de *mode* et l’aptitude de *manière* à régir des entités permet de rendre compte du fait que les nominalisations qui peuvent recevoir une interprétation processuelle ou résultative (comme *construction*) prennent un sens processuel avec *mode* (*un mode de construction*) et ont tendance à recevoir un sens résultatif avec *manière* (*une manière de construction*). Le fait que *manière* se construise plutôt avec des entités (les procès n’étant pas exclus) explique l’impossibilité de gloser *une manière de N* par *une manière de V*. En effet, si d’une façon ou d’une autre, *une manière de construction* s’apparente à une construction, ce n’est nullement *une manière de construire*. En revanche, *mode*, qui se construit exclusivement avec des noms qui dénotent des procès admet sans difficulté les gloses en *une manière de V* (*un mode de construction est une manière de construire*) ou en *un moyen de V* (*un mode d’accès est un moyen d’accéder*), ces deux gloses n’étant pas nécessairement exclusives l’une de l’autre (*un mode de financement* ou *un mode de séduction* semblent être à la fois *une manière et un moyen de financer* ou *de séduire*).

4 Enclosures et classifieurs

4.1 Enclosures et classification floue

Depuis les travaux de Lakoff (1972), les enclosures⁴ se définissent comme des prédicats permettant de faire varier la fonction d’appartenance à une classe. Or, tous ne le font pas au même degré et on peut observer plusieurs cas de figure. Les termes *genre, espèce* et *sorte* peuvent être employés dans des taxinomies scientifiques, où la relation de catégorisation correspond à une inclusion totale (*Le chat est une espèce de félin*, cit. Rosier 2002b : 364). On parle alors de classifieurs. Mais ils peuvent être utilisés dans des classifications floues (*Cela faisait une sorte de banquet féminin*, cit. *ibid.* : 362) dans lesquelles, selon Flaux et Van de

⁴ Le mot « enclosure » est utilisé par Kleiber & Martin (1978) pour traduire *hedges*, terme utilisé par Lakoff (1972).

Velde (2000 : 26), ils « permettent au locuteur d'introduire dans le GN un commentaire sur la pertinence du N utilisé ». On parle alors d'enclosure (Kleiber & Martin 1978 : 99). D'autres noms tels que *type* et *variété*, au contraire, interdisent les emplois approximatifs et imposent une lecture taxinomique (Flaux & Van de Velde 2000 : 26). Pour cette raison, *type* et *variété* ne sont pas considérés comme des enclosures, mais comme de purs classificateurs. Enfin, lorsqu'ils sont suivis d'un nom, *manière* et *façon* ne s'emploient que dans des classifications floues. Ce sont de pures enclosures (Moline 2011).

Dans le cas de la construction [N_0 être une manière de N_1], la classification floue se traduit par le fait que le référent de N_0 fait partie de la catégorie N_1 , mais qu'il ne s'agit pas d'un N_1 prototypique, que cette catégorisation est utilisée faute de mieux, par approximation, et que l'adéquation entre N_0 et N_1 n'est pas parfaite (Flaux & Van de Velde 2000 : 27). Du coup, la proposition selon laquelle *une manière de N_1 est un N_1* , pour reprendre l'expression de Kleiber & Martin (1978 : 107), est « vraie à un certain degré ou à certains égards ».

4.2 Une manière de N : enclosure et propriétés typiques

La liste des noms susceptibles d'apparaître après *une manière de*, et dont nous avons fait l'inventaire (non exhaustif) dans la partie précédente, présente une grande diversité de catégories et accueille aussi bien les noms prédicatifs que les noms non prédicatifs (contrairement à *un mode de N*, qui ne prend que des noms dénotant des procès). A première vue, on pourrait donc penser que *une manière de N* peut s'appliquer à n'importe quel type de nom. Or, l'étude du corpus nous amène à constater l'existence d'une contrainte très forte sur les termes superordonnés. Prenons l'exemple des noms désignant des classes d'humains. Ils sont fréquents après *une manière de*. On trouve ainsi des occurrences de *une manière de personnage*, au sens de « personne jouissant d'une certaine réputation », ou encore *une manière de personne toute faite*, à propos d'une petite fille. En revanche, on ne trouve aucune occurrence de *personne* sans une adjonction adjectivale :

*12. *Une manière de personne*

De même, si les noms de lieux (voir Vandeloise 1987, Aurnague *et al.* 1997 et Borillo 1998) et d'espace (*salon, atelier, tour Eiffel, terrain vague, château, etc.*) sont spécifiques de *une manière de* aucun des deux corpus utilisés ne présentent une occurrence de *une manière de lieu* :

*13. *Une manière de lieu*

Cette observation est valable pour les noms prédicatifs superordonnés. Si le nom *événement*, que les linguistes utilisent comme étiquette sémantico-aspectuelle, s'avère

spécifique de *une manière de N*, c'est toujours dans un sens particulier, par exemple celui d'un événement littéraire ou culturel :

14. *C'est pourquoi la nouvelle édition des œuvres romanesques complètes, dont paraît aujourd'hui le premier des trois volumes prévus, avec ses choix et options propres, est une manière d'événement. (LM)*

De même, on ne trouve pas d'occurrences naturelles des noms *entité, objet, chose* après *manière* :

15. **Une manière d'entité / d'objet / de chose*

Ou alors, il faut employer ces termes dans un sens spécifique :

16. *Alors que je levais le bras pour protéger mon visage de cette pluie sèche, le mouvement cessa, et, à la place, il se forma une manière d'entité menaçante (Google)*

Dans ce cas, *entité* est synonyme de « fantôme », ce qui lui retire son caractère superordonné.

Une manière de N a donc des difficultés à porter sur un terme superordonné (*meuble, animal*), alors que les termes issus du niveau de base (*chaise, chien*) ou issus du niveau subordonné (*chaise pliante, boxer*) ne posent aucun problème. C'est que, comme on le souligne régulièrement depuis les travaux de Rosch, un terme superordonné ne correspond pas à une *Gestalt* bien définie :

« Niveau de base et niveau subordonné s'opposent au niveau superordonné en ce que les membres de leurs catégories sont perçus comme ayant une *Gestalt* semblable. Il n'y a pas, en effet, de forme générale qui corresponde à *animal*, alors qu'on en perçoit une pour *chien* et *boxer*. » (Kleiber 1990 : 84)

Or, nous l'avons dit, *une manière de N* fonctionne comme enclosure et se fonde sur les propriétés typiques de la catégorie dénotée par N. Dans ces conditions, la relation élaborée par la construction [*N₀ être une manière de N₁*] peut aller de la catégorisation floue où l'écart entre N₀ et N₁ est limité (ex. 17), jusqu'à un écart maximal qui s'apparenterait, en l'absence de toute enclosure, à une véritable métaphore (ex. 18) :

17. *Si ta protestation contre l'article de Rivière sur Rimbaud prenait forme, que ne nous enverrais-tu une manière d'article là-dessus ? Cela intéresserait et contenterait plus d'un lecteur. Et nul ne l'écrira, sinon toi. Ne serait-ce que des notes... (FR)*
18. *Le fourneau, brûlant et vivant, [...] est l'enveloppe terrestre d'un petit soleil souterrain, une manière de volcan portatif et domestiqué qui rougeie paisiblement sous la cendre à l'appel de la bouche. (FR)*

Dans le premier cas (ex. 17), *une manière d'article* doit se comprendre comme désignant un objet qui présente les propriétés typiques d'un article, à savoir, au minimum, le fait d'être écrit. Dans le second cas, la relation qui s'établit entre N₀ et N₁ se fonde sur une propriété typique commune au volcan (N₁) et au fourneau de la pipe (N₀), à savoir la combustion en

milieu clos. Dans le cas des termes superordonnés tels que *personne, lieu, entité*, au contraire, les traits qu'ils manifestent sont trop généraux pour permettre d'établir une relation de cet ordre (ex. 12, 13 et 15).

Ce point de vue se trouve confirmé par une autre spécificité positive de *une manière de N*, à savoir l'antonomase du nom propre, qui s'avère systématique après *manière*, et parfaitement impossible avec *un mode de (FR)* :

19. a. *Saint-Cyran fut une manière de Calvin au sein de l'église.*
b. *–De la sorte, dit-il, j'ai été une manière de Moïse.*
c. *Et cette Venise parfumée des poivres du Levant est aussi une manière de Rome efféminée.*
d. *Joseph Delteil aurait pu devenir une manière de Giono du Languedoc.*
e. *Péguy est une manière de Bernard Palissy.*
f. *Une manière de Tabarin avant la lettre, pique-assiette sans vergogne payant son écot en farces bruyantes, d'ailleurs se crevant de mangeaille, s'ivrognant à plein gosier et, le soir venu, écrivant des ordures.*

Dans ces exemples, le nom propre N_1 devient le prototype d'une catégorie dont les propriétés correspondent aux propriétés typiques associées à l'individu d'origine, propriétés qui peuvent être directement explicitées dans le texte, comme c'est le cas du dernier exemple : si on ne sait pas qui est Tabarin, le contexte nous donne néanmoins les propriétés typiques de la catégorie (*pique-assiette, ivrogne*).

Les remarques qui précèdent montrent que d'un point de vue sémantique, *une manière de* entretient une grande proximité avec l'enclosure *vrai(e)*, en particulier dans leur façon de sélectionner des propriétés communes (que Lakoff qualifie de caractéristiques et fortuites). Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les deux exemples 20 où les expressions *une manière de serpent* et *un vrai serpent* permettent de catégoriser un chien de façon très comparable :

20. a. *Tu raffoles des sentiers pentus, rocheux, tordus, dans lesquels ta conformation de basset fait de toi une manière de serpent, ou de mille-pattes, ou de longue loutre capable d'épouser chaque inégalité du sol. (FR)*
b. *Ce chien est un vrai serpent.*

4.3 Un mode de N : énoncé d'appartenance et inclusion totale

Comme nous l'avons vu, la construction [N_0 être une manière de N_1] met en avant certaines propriétés typiques communes à N_0 et N_1 , sans que ces propriétés ne puissent pour autant justifier l'appartenance complète de N_0 à la catégorie N_1 . Ainsi, la proposition *la pipe est une manière de volcan* sera vraie, tandis que la proposition d'inclusion catégorielle *la pipe est un volcan* sera fausse ou bien devra s'interpréter de façon métaphorique.

Rien de tel avec la construction $[N_0 \text{ être un mode de } N_1]$. Pour le comprendre, prenons l'une des occurrences les plus spécifiques de *mode*, à savoir *un mode de transport* (14.3). Cette expression couvre un ensemble fermé de possibilités qui sont toutes en relation d'oppositions distinctives : transport routier, ferroviaire, fluvial, maritime, aérien, spatial ou encore transport par câble (funiculaire, télécabine). On le voit, un mode de transport, c'est une sous-classe de procès pris dans l'ensemble général dénoté par *transport* et pour laquelle on spécifie à la fois l'instrument (voiture, train, bateau, avion, navette spatiale, funiculaire) et le support sur lequel le mouvement s'effectue (route, chemin de fer, mer, espace, câble). C'est pour cette raison que, comme nous l'avons souligné plus haut, *un mode de transport* peut se gloser, entre autres, par « une manière de transporter » ou « un moyen de transport ».

Il en est de même avec un nom comme *scrutin* (3) qui, à la différence du précédent, n'est pas rattaché à un verbe, mais qui dénote malgré tout un procès. *Un mode de scrutin* désigne une possibilité prise parmi un ensemble fermé dont les membres se retrouvent à leur tour dans la liste des spécificités de *mode* : scrutin proportionnel, scrutin majoritaire, scrutin uninominal, scrutin majoritaire à deux tours, etc.

D'un point de vue logique, il y a là une opposition claire entre *mode* et *manière*. Si les propositions 21 sont toujours vraies (analytiques), les propositions 22 semblent quant à elle très peu naturelles (avant même de pouvoir leur associer une valeur de vérité qui, en l'occurrence, serait plutôt faux) :

21. a. *Le chèque service constitue un mode de paiement destiné à simplifier les formalités des particuliers. (LM)*
 b. *Le transport aérien est un mode de transport.* .
 c. *Le scrutin proportionnel est un mode de scrutin.*
22. a. ??*Le chèque service constitue une manière de paiement destiné à simplifier les formalités des particuliers*⁵.
 a. ??*Le transport aérien est une manière de transport.* .
 b. ??*Le scrutin proportionnel est une manière de scrutin.*

Cela s'explique par le fait que *une manière de* met en relation des occurrences qui n'ont en commun que certaines propriétés, ce qui n'est pas le cas de *chèque service* ou de *transport fluvial* qui se trouvent entièrement inclus dans la catégorie *paiement* ou *transport*. A l'inverse, si l'exemple 23a peut être considéré comme vrai, dans la mesure où *musique* et *scrutin* sont susceptibles de partager certaines propriétés communes (dans ce contexte), 23b est faux ou exige un transfert métaphorique car la musique ne dénote pas un sous-ensemble de scrutin :

⁵ Par opposition à « On observera seulement que le colonel Kadhafi demandera une manière de paiement politique pour son intervention » (LM)

23. a. *La musique, c'est plus qu'une tendance. C'est la trame sonore de nos vies. Une manière de scrutin à la fois intime et collectif qui nous fait opter pour tel artiste, telle chanson... Si la tendance se maintient, c'est clair: la musique pourrait bien, elle, devenir majoritaire!* (Google)
 b. *La musique est un mode de scrutin à la fois intime et collectif.*

Une autre conséquence de ce que nous avançons à propos de *mode* tient dans le fait qu'il présuppose l'existence d'un ensemble de départ dans lequel des sous-ensembles sont en opposition. Or, plusieurs tests permettent de vérifier l'existence de cet ensemble présupposé, et par la même occasion, d'opposer *un mode de N* à *une manière de N*⁶ :

(i) Mise en relief de l'ensemble de départ :

24. a. *Nous avons essayé tous les modes d'action / paiement / transport / scrutin / financement.*
 b. *?Nous avons essayé toutes les manières d'action / paiement / transport / scrutin / financement.*

(ii) Mise en relief de la partie complémentaire :

25. a. *Il y a des modes d'action / paiement / transport / scrutin / financement que nous n'avons pas essayés.*
 b. *?Il y a des manières d'action / paiement / transport / scrutin / financement que nous n'avons pas essayées.*
26. a. *Il faut trouver une mode d'action / paiement / transport / scrutin / financement distinct des autres.*
 b. *?Il faut trouver une manière d'action / paiement / transport / scrutin / financement distincte des autres.*

(iii) Extraction en *de* :

27. a. *Un des modes d'action / paiement / transport / scrutin / financement.*
 b. *?Une des manières d'action / paiement / transport / scrutin / financement.*

Du coup, si, comme nous l'avons vu, *une manière de N* a un comportement formel comparable à celui de l'enclosure *vrai(e)*, *un mode de N*, quant à lui, se rapproche de l'expression taxinomique *un type de N*. Dans les deux cas, en effet, la catégorisation correspond à une inclusion totale où l'on peut même envisager un système de sous-inclusion. Ainsi, de la même manière que *chaise-longue* est inclus dans la catégorie *chaise* (*la chaise-longue est un type de chaise*) et que *chaise* est lui-même inclus dans *meuble* (*la chaise est un type de meuble*), le *scrutin majoritaire à deux tours* est inclus dans la catégorie *scrutin majoritaire* (*le scrutin majoritaire à deux tours est un mode de scrutin majoritaire*) et le *scrutin majoritaire* est lui-même inclus dans la catégorie *scrutin* (*le scrutin majoritaire est un mode de scrutin*).

⁶ Les tests qui suivent s'inspirent de Kleiber (2001).

La différence entre *un mode de N* et *un type de N* tient essentiellement dans le fait, déjà mentionné à plusieurs reprises, que *un mode de N* ne porte pas sur des objets mais exclusivement sur des procès nominalisés, contrairement à *un type de N* :

28. a. *un type de transformation / un mode de transformation*
b. *un type de table / *un mode de table*

En d'autres termes, *un mode de N* est l'équivalent pour les noms de procès de *un type de N*, c'est-à-dire un marqueur de superordination adapté spécifiquement aux procès nominalisés. On rejoint ainsi la notion de troponymie que Miller et Fellbaum (1992) ont mis en place à propos des verbes. Comme ces derniers l'ont souligné, le rapport entre *marcher* et *se déplacer* est un rapport de superordination qui ne s'exprime pas avec un terme tel que *sorte*, mais grâce à *une manière de* :

29. *Marcher est une manière de se déplacer* (→ *marcher* troponyme de *se déplacer*)

Notre propre analyse nous permet d'ajouter un élément supplémentaire : la construction [*N₀ être un mode de N₁*] permet de marquer en français un rapport de troponymie non plus au niveau de la catégorie des verbes, mais au niveau des procès nominalisés, comme on le voit dans ce dernier exemple :

30. *La marche est un mode de déplacement*⁷.

5 Conclusion

La présente étude a permis de mettre au jour les différences sémantiques entre les constructions *une manière de N* et *un mode de N*. *Un mode de* est un classifieur permettant d'indiquer l'appartenance d'un processus nominalisé à une classe. On ne lui connaît en revanche aucun emploi approximatif. A l'inverse, dans le domaine nominal *une manière de* a le statut d'enclosure et indique un écart par rapport à une catégorie⁸. On est donc dans une situation très différente de celle qui a cours dans le domaine verbal avec la construction [*une manière de V*] et où *manière* est bien un classifieur. En d'autres termes, les deux constructions se répartissent les emplois classifiants de la façon suivante : *mode* s'applique à des noms, *manière* s'applique à des verbes. Cette opposition correspond aux différences sémantiques

⁷ Ces dernières remarques montrent l'intérêt qu'il y aurait à comparer, selon la même méthodologie, *un mode de N* et *un type de N* (Gréa P. & P. Haas, soumis).

⁸ Certains auteurs considèrent que la différence entre classification floue et catégorisation dans les constructions de type *un N de N* relève de la syntaxe. Ainsi, à propos des tours en *un(e) genre/espèce/sorte de N*, Rosier (2002b : 365 *et sq.*) propose deux analyses syntaxiques différentes correspondant aux deux effets de sens possibles : dans le cas de la catégorisation, *genre*, *espèce* ou *sorte* constituerait le noyau du syntagme nominal, tandis que dans le cas de la classification floue *un(e) genre/espèce/sorte de* serait un déterminant complexe. Il ne nous semble pas nécessaire de faire intervenir la syntaxe pour rendre compte de cette opposition strictement sémantique, d'autant que l'auteure ne donne aucun argument syntaxique permettant de justifier sa position.

entre les notions de ‘manière’ et de ‘mode’, termes pour lesquels le TLFi propose les définitions suivantes :

Manière : « A. 1. –Aspect particulier, forme particulière que revêt un processus, une action ou un état »
Mode : « I. A. –Forme particulière sous laquelle se présente un fait, un phénomène »⁹.

la nominalisation permettant de présenter des processus comme étant des faits. Précisons toutefois qu’*un mode de N* ne saurait être décrit comme la transposition de *une manière de V*, dans la mesure où les exemples ont montré que la construction est parfois glosable par « un moyen de V ». Restent donc à définir les conditions dans lesquelles *un mode de N* correspond à une manière ou à un moyen de V, ainsi que les spécificités sémantiques des notions de ‘manière’, de ‘mode’ et de ‘moyen’.

Références bibliographiques

AURNAGUE M., VIEU L. & BORILLO A. (1997), « La représentation formelle des concepts spatiaux dans la langue », in M. Denis (éd.), *Langage et cognition spatiale*, Paris, Masson : 69-102.

BORILLO A. (1998), *L’espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.

FLAUX N. & VAN DE VELDE D. (2000), *Les noms en français: esquisse de classement*, Paris, Ophrys.

GAFFIOT F. (1934), *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette.

GRÉA P. & HAAS P. (Soumis), « *Mode de N et type de N : de la quasi-synonymie à la disjonction sémantique, étude fréquentielle de distribution nominale* », *Langage*.

LAKOFF G. (1972), « Hedges : study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts », *CLS*, 8 : 71-291.

KLEIBER G. & MARTIN R. (1978), « Les grammaires du flou », in R. Martin (éd.), *La notion de recevabilité en linguistique*, Paris, Klincksieck : 67-124.

KLEIBER G. (1990), *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*, Paris, PUF.

KLEIBER G. (2001), « Indéfinis : lecture existentielle et lecture partitive », in G. Kleiber, B. Laca & L. Tasmovski (éds), *Typologie des groupes nominaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 47-97.

⁹ En I. B., le TLFi propose « Forme particulière sous laquelle s’accomplit une action », de sorte qu’on ne voit plus bien la différence entre ‘mode’ et ‘manière’.

MILLER G. & FELLBAUM C. (1992), « Semantic networks of English », in B. Levin & S. Pinker (éds), *Lexical & conceptual semantics*, Oxford, Blackwell : 197-229.

MOLINE E. (2011), « Une manière d'article en manière d'hommage. Sur les tournures en une manière de N », in D. Amiot, W. de Mulder, E. Moline et D. Stosic (éds), *Ars Grammatica. Hommages à Nelly Flaux*, Bern, P. Lang : 389-402.

NAMER F. & VILLOING F. (2008), « Interpréter les noms déverbaux : quelle relation avec la structure argumentale du verbe de base ? Le cas des noms en *-oir* du français », CMLF'08, 1551- 1569.

PLÉNAT M. (2005), « Brèves remarques sur les déverbaux en *-ette* », in F. Lambert & H. Nølke (éds), *La syntaxe au coeur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60e anniversaire de Claude Muller*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 245-258.

REY A. dir. (1995), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris, Le Robert.

ROSIER L. (2002a), « Genre : le nuancier de sa grammaticalisation », *Travaux de linguistique*, 44 : 79-88.

ROSIER L. (2002b), « Les 'profileurs' de l'énonciation : sur *espèce*, *genre* et *sorte* », in D. Lagorgette & M. Lignereux (éds), *Comme la lettre dit la vie: Mélanges offerts à Michèle Perret*, LINX numéro spécial : 359-369.

VANDELOISE C. (1987), « La préposition *à* et le principe d'anticipation », *Langue Française*, 76 : 77-111.

Ressources informatisées :

Base textuelle *Frantext*, <http://www.frantext.fr/>

Base textuelle *Le Monde* (15 ans)

Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi), <http://atilf.atilf.fr/>

Unitex, <http://igm.univ-mlv.fr/~unitex/>